## Réunion du 21 octobre 2021 au 22 octobre 2021

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 1 : faire émerger les PME du futur	A1
Soutien à l'innovation	518

Le Conseil Régional,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-

1 et suivants, et L 4221-1 et suivants,

VU l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région en date du 24 février 2017

portant approbation du Schéma régional de développement économique,

d'innovation et d'internationalisation de la Région des Pays de la Loire,

**VU** le règlement budgétaire et financier,

**VU** la délibération du Conseil régional en date des 14, 15 et 16 décembre 2016

approuvant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et

d'internationalisation,

**VU** la délibération du Conseil régional en date des 21 et 22 juin 2018 approuvant

le plan « Ensemble pour Innover : la Région aux côtés des entreprises pour

stimuler l'innovation,

**VU** le budget voté au titre de l'exercice 2021 lors des séances du Conseil régional

relatives au budget de la Région,

**VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du 19

octobre 2021,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** la tenue de la commission Entreprises, développement international,

numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement

supérieur et recherche

**ENTENDU** les interventions de Solène MESNAGER, Arash SAEIDI, Eric FREMY, François

DE RUGY, Raymond de MALHERBE, Eric PROVOST, Véronique MAHE, Lydie BERNARD, Stéphane GACHET, Constance NEBBULA, Samia SOULTANI VIGNERON, Eléonore REVEL, Richard THIRIET, Eric GRELIER, Pascale

HAMEAU, Franck LOUVRIER

Après en avoir délibéré,

## **APPROUVE**

l'inscription à la Décision Modificative 2021- 2 d'une dotation complémentaire en autorisation d'engagement d'un montant de 1 500 000 € au titre du programme 518 "Soutien à l'innovation".

## AFFECTE

la somme de 1 500 000 € en Autorisation d'Engagement complémentaire Dossier père

(2021\_00217) pour l'appel à projets R&D Collaborative Pays de la Loire (portant l'enveloppe globale à 6 300 000 €.)

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

**ADOPTÉ** 

Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire, Groupe L'Ecologie Ensemble

REÇU le 25/10/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi  $n^\circ$  78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs